

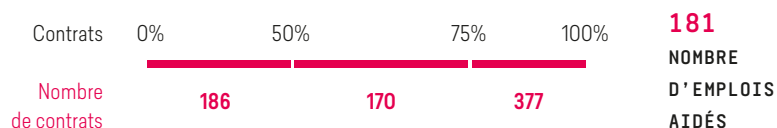
LES RESSOURCES HUMAINES

Dans un centre social, on distingue des emplois structurels qui sont le plus souvent occupés par des permanents. Ils côtoient des salariés « saisonniers » à temps très partiel. Ceci explique le nombre important d'emplois de moins de 50% d'un équivalent temps plein.

733 SALARIÉS AU TOTAL
CE QUI CORRESPOND À **418 ETP**

DES ÉCARTS IMPORTANTS
ENTRE LES CENTRES SOCIAUX : **6** salariés pour les plus petits
66 salariés pour les plus grands

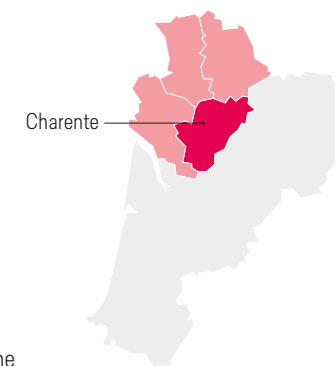
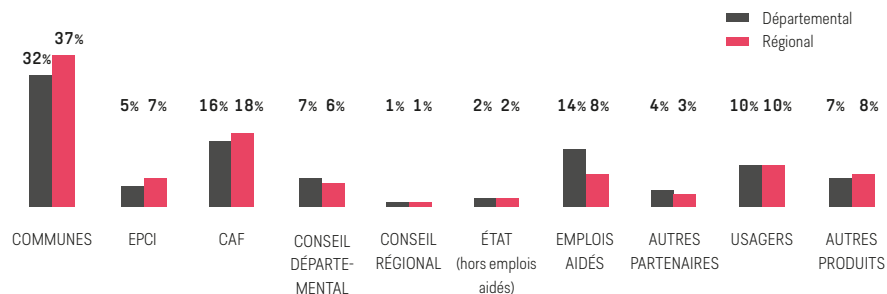
Répartition du nombre de contrats en fonction du temps de travail



LES RESSOURCES FINANCIÈRES



	TOTAL DES PRODUITS	LE PLUS PETIT	LA MOYENNE	LE PLUS GRAND
DÉPARTEMENTAL	18 930 822 €	261 178 €	901 468 €	2 141 672 €
RÉGIONAL	80 714 409 €	261 178 €	886 972 €	2 196 222 €



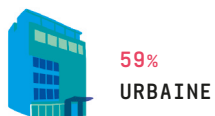
ÉDITO

Depuis 2011, la Caisse nationale des allocations familiales et la Fédération des Centres Sociaux de France accompagnent la démarche de Système d'Échanges National des Centres Sociaux (SENACS). Cet observatoire s'appuie sur une enquête en ligne qui a concerné cette année plus de **1900 centres sociaux**. Cette plaquette annuelle rend compte du travail mené par les équipes salariées et les bénévoles des centres sociaux. Elle s'adresse aux partenaires et aux élus, ainsi qu'aux citoyens qui cherchent des façons d'être acteurs de leur territoire. Elle vise à développer une meilleure connaissance et reconnaissance de l'action des centres sociaux.

Les centres sociaux sont des **équipements de proximité** qui animent dans un quartier, dans une commune, une communauté de communes, des espaces de vie souvent indispensables pour de nombreux habitants. Les centres sociaux organisent des services et des activités, mais ils sont aussi des lieux de concertation, d'élaboration et d'animation de projets menés avec et pour les habitants. Ils s'appuient, pour ce faire, sur des équipes constituées de bénévoles et de salariés.

Cette publication est éditée dans le cadre d'une collaboration entre les Caisses d'allocations familiales et les Fédérations des centres sociaux et socioculturels des départements de la Charente, de la Charente Maritime, des Deux Sèvres et de la Vienne.

TERRITOIRE À DOMINANTE :



BÉNÉVOLAT

100% DES CENTRES SOCIAUX SONT SOUS FORME ASSOCIATIVE

362 037 HEURES DE BÉNÉVOLAT AU NIVEAU RÉGIONAL

84 384 HEURES DE BÉNÉVOLAT AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL



376 ADMINISTRATEURS (GOVERNANCE)

1 076 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

49 NOUVEAUX BÉNÉVOLES : GOVERNANCE

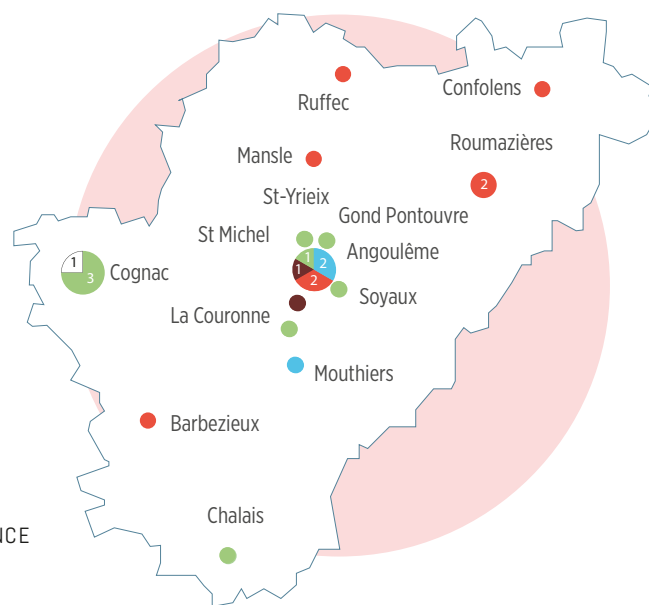
85 BÉNÉVOLES FORMÉS

2 ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN EN MOYENNE PAR CENTRE



- 8 ● Fédération des Centres Sociaux
- 3 ● FRMJC
- 9 ● Ligue de l'Enseignement (fo)
- 2 ● Double affiliation Centres Sociaux/FRMJC
- 1 ○ Non affilié

LES ACTIONS

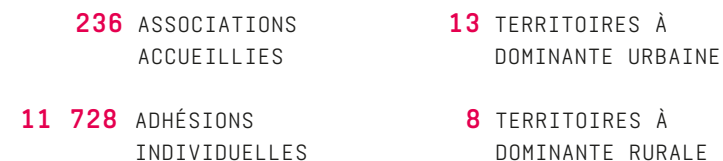


En direction des différents âges

(22 centres sociaux ont répondu)



Pour les habitants et avec les habitants



Autres actions

(22 centres sociaux ont répondu)

